

CHARTE QUALITE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF EN DEUX-SEVRES

Adhésion des Bureaux d'études

La charte qualité de l'assainissement non collectif en Deux-Sèvres : un outil de valorisation de vos pratiques en ANC et d'échanges autour de vos savoirs-faire.

La charte a pour principaux objectifs de contribuer à :

- préserver la santé publique et les milieux naturels,
- clarifier le rôle, les responsabilités et les étapes d'intervention de chaque acteur,
- améliorer et harmoniser les pratiques des différents acteurs,
- développer la formation et l'information sur l'assainissement non collectif,
- échanger, dialoguer et communiquer en matière d'assainissement.

Dans le cadre d'une démarche volontaire, **vous pouvez adhérer** à celle-ci, afin d'être le GARANT DE BONNES PRATIQUES, d'apporter VOTRE EXPÉRIENCE ET VOTRE SAVOIR-FAIRE.

Cela vous permettra une RECONNAISSANCE DE LA QUALITÉ DE VOS PRATIQUES ainsi qu'une VISIBILITÉ AUPRÈS DES USAGERS.

Il vous suffit de compléter le formulaire joint et remplir les conditions suivantes :

1. Respecter les engagements figurant dans la charte, à savoir :

(pages 11 - document téléchargeable https://www.deux-sevres.fr/charte-anc-pro)

Les bureaux d'études s'engagent à :

- respecter les recommandations du cahier des charges 'Études de définition de filière ";
- avoir une police d'assurance destinée à couvrir leurs risques professionnels ;
- conseiller et informer l'usager sur les grands principes de l'étude de définition de filière et lui garantir une solution optimale (économique, durable et en cohérence avec les contraintes de terrain) ;
- avertir les SPANCS des difficultés et des demandes d'autorisation de rejet ;
- 2. Fournir les attestations d'assurances et de garanties obligatoires
- 3. Fournir un exemplaire d'étude récente que vous avez réalisée
- 4. Lire et parapher l'annexe de la Charte sur le " contenu minimum de l'étude de définition de filière "
- 5. S'engager à assister, dans l'année suivant la demande d'adhésion, à l'une des réunions d'information réalisées par le secrétariat de la charte (date et lieu vous seront communiqués dans la réponse à votre demande d'adhésion), ainsi qu'aux sessions départementales annuelles destinées aux adhérents et partenaires

À réception du formulaire rempli et des pièces demandées, un comité technique examinera votre demande d'adhésion.

Le comité de suivi de la Charte qualité de l'ANC 79 se réunira ensuite pour émettre un avis sur votre demande.

En cas d'avis favorable, vous serez référencé dans la liste des " bureaux d'étude garants de la qualité d'exécution des études de définition de filières " de la charte qualité de l'ANC 79.



BUREAUX D'ÉTUDES - CONCEPTEURS DEMANDE D'ADHÉSION

COORDONNÉES

N.B. : les éléments en gras figureront sur la brochure « Listes des adhérents » qui sera diffusée.

NOM du bureau d'études				
Date de création				
Raison sociale				
N° SIRET				
Code APE ou code NAF				
NOM/Prénom du chef d'entreprise				
NOM/Prénom du référent « charte ANC »				
Adresse complète				
Téléphone fixe				
Téléphone portable				
Adresse e-mail				
VOTRE ACTIVITÉ : POUR MIEUX VOUS CONNAÎTRE				
Activité principale				
Effectif total INCLUS chef d'entreprise ou gérant, salariés HORS apprentis ou intérimaires				
Effectif affecté à l'ANC				
Nombre d'année d'expérience dans l'ANC				
Votre spécialisation en ANC : part de votre chiffre d'affaire en ANC, par rapport au chiffre d'affaire global (en %)				
Êtes-vous adhérent à une charte ANC (si oui, citer le ou les départements)				

VOTRE ACTIVITÉ ANC : ÉTUDES RÉALISÉES RÉCEMMENT

ANNÉE	NOM USAGER	ADRESSE	SPANC AYANT RÉALISÉ LE CONTRÔLE
	-		
			5
			5
		-	
EXPRESSI (Avez-vous d'au sujets sur lesq	ON LIBRE utres informations à nouuels vous souhaiteriez de	us communiquer ? Avez-vous des questions c es informations complémentaires ?	u des remarques ? Des

ENGAGEMENT

Je soussigné(e)	· 24
[
agissant pour :	
au titre de :	

DÉCLARE:

- avoir pris connaissance de la charte et de l'ensemble des engagements de la Charte et solliciter l'adhésion de ma société
- être assuré(e) pour mon activité de concepteur d'ANC

M'ENGAGE À :

- respecter l'ensemble des engagements spécifiques me concernant
- assister à une réunion d'information destinée aux candidats à l'adhésion, organisée par le secrétariat de la Charte
- assister aux sessions départementales annuelles destinées aux adhérents et partenaires, organisées par le secrétariat de la Charte
- transmettre au comité de suivi de la charte toute information ou difficulté dans la mise en œuvre ou l'application de la charte

Souhaite que le Comité de suivi publie le nom et les coordonnées de ma société sur la liste des bureaux d'études qui adhèrent aux principes de la Charte

Accepte que le nom de ma société soit retiré de cette liste, dès lors que des manquements aux engagements à cette Charte auront été identifiés

Fait le :	
A:	
Signature et Cachet de la société	

Document à retourner

au Secrétariat de la Charte ANC 79

Département des Deux-Sèvres

Service Eau/Assainissement Maison du département Mail Lucie Aubrac CS 58880 79 023 Niort CEDEX

ou par mail:

charteanc79@deux-sevres.fr

Pièces à joindre à l'envoi

- o Extrait du Kbis (inscription au registre du commerce et des Sociétés)
- o Annexe de la Charte ANC "Contenu minimum de l'étude de définition de filière " paraphée en bas de page
- o Plusieurs exemplaires d'études récentes réalisées par le bureau d'étude
- o Attestation d'assurance de l'année en cours, <u>faisant mention de l'activité de conception de dispositifs ANC</u> dans les activités couvertes (Responsabilité civile et Garantie décennale)